

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Date de convocation : Date d'affichage de la convocation :	20 septembre 2017 20 septembre 2017	Nombre de conseillers communautaires En exercice: 50 Présents : 40 Votants : 48
--	--	---

Séance du 26 septembre 2017

Le conseil communautaire s'est réuni en séance ordinaire le vingt-six septembre deux mille dix-sept à dix-neuf heures, dans les salons de l'hôtel de ville à JOIGNY, sous la présidence de **M. Nicolas SORET**.

ETAIENT PRESENTS :

M. Claude GRUET, Mme Régine PASQUIER M. Michel DEFRANCE, Mme Marie-Lyne MARLAND-MAHIET, Mme Catherine DECUYPER, M. Patrick LEMAISTRE, M. Yannick VILLAIN, M. Serge BLOUET, Mme Fabienne SCALABRIN-GUILLOTEAU, M. Rémi BICHEBOIS, M. Christian ROTILIO, M. Jean-Pierre ROUSSEAU, M. Claude PERREAU, M. Patrice CHASSERY, M. Gérard VERGNAUD, M. Bernard MORAINÉ, Mme Frédérique COLAS, M. Nicolas SORET, Mme Laurence MARCHAND, M. Jean-Yves MESNY, Mme Bernadette MONNIER, M. Richard ZEIGER, Mme Sylvie CHEVALLIER, Mme Isabelle MICHAUD, Mme Ludivine DUFOUR, M. Jean PARMENTIER, M. Thierry LEAU, M. Jacques COURTAT, Mme Emilie LAFORGE, Mme Corinne BALLANTIER, M. Laurent CHAT, Mme Eliette ITALIANO, M. Daniel EMERY (arrivé à 20 h), M. Jean-Pierre BAUSSART, M. Guy BOURRAS, M. Bernard DUGOURGEOT, Mme Catherine PICHON, M. Pierre MATHEY, M. Didier MIGNON, M. Bruno JAN, Mme Monique MERCIER.

ETAIENT ABSENTS :

Mme Marie-Hélène GOUEDARD, procuration à M. Yannick VILLAIN,
M. Mohammed BELKAID, procuration à M. Bernard MORAINÉ,
M. Yann CHANDIVERT, procuration à Mme Laurence MARCHAND,
M. Benoît HERR, procuration à M. Richard ZEIGER,
Mme Monique PAUTRÉ, procuration à Mme Isabelle DUFOUR,
Mme Sylvie BLANC, procuration à M. Jacques COURTAT,
Mme Laure FARO, procuration à M. Bernard DUGOURGEOT,
M. Gilles-Maxime POIBLANC, procuration à M. Guy BOURRAS,
M. Lionel BOUTIN, suppléé par M. Daniel EMERY,
M. Alain PETER,



SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Laurence MARCHAND

Objet : fixation du prix de rachat des bacs roulants des administrés que la CCI a obligé de s'équiper en sacs rouges, pour la redevance incitative.

Objet : fixation du prix de rachat des bacs roulants des administrés que la CCJ a obligé de s'équiper en sacs rouges, pour la redevance incitative.

Le président expose la situation :

Lors de la dotation des administrés en bacs roulants, les foyers ont acheté leur bac conformément aux directives de la CCJ.

Or, certains foyers se trouvent dans un périmètre, notamment dans le centre ancien de Joigny et de Saint-Julien-du-Sault, où les camions bennes ne peuvent pas passer de par l'étroitesse des rues.

En conséquence, suite à la mise en place de la redevance incitative d'enlèvement des ordures ménagères à compter du 1^{er} janvier 2018, la CCJ a été contrainte d'imposer la dotation de sacs rouges à la place des bacs.

Vu les statuts de la Communauté de Communes du Jovinien et notamment la compétence « élimination et valorisation des déchets ménagers et assimilés »,

Considérant l'obligation de ces foyers d'être dotés en sacs rouges alors qu'ils avaient acheté un bac roulant pucé en vue de la nouvelle tarification,

Considérant la reprise de ces bacs au prix d'achat d'un neuf au tarif en vigueur lors de l'acquisition,

Vu la réunion du bureau communautaire et du conseil des maires en date du 13 septembre 2017,

Vu l'exposé du Vice-Président,

Le conseil communautaire,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **accepte** le rachat des bacs roulants au prix du neuf au tarif en vigueur lors de l'acquisition,
- **dit** que des crédits sont inscrits en conséquence sur le budget,
- **autorise** le président ou son représentant à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Date de réception
par la Préfecture : 16/10/2017
date de publication : 16/10/2017

Pour copie conforme,
Pour le Président,

